

Création de référence technico-économique pour le développement de l'agroforesterie aux abords de la forêt de Mare-Longue

Stratégie à laquelle cette action contribue

Stratégie 12 - Production et plantation d'espèces indigènes en systèmes agro-forestiers, notamment PAPAM.

Stratégie 17 - Soutien à l'émergence sur le territoire de produits à haute valeur ajoutée, notamment produits transformés à partir de PAPAM.

Description de l'action

- **Objectif**

Cette action a pour objectif la création de parcelles agricoles pilotes en agroforesterie, afin de générer des données et des connaissances sur les différentes cultures et méthodes à mettre en œuvre sur le territoire de Mare Longue pour étendre ces cultures.

- **Contenu**

- **Capitalisation des données sur parcelles existantes**

Avant même de créer de nouvelles parcelles pilotes, l'étude de parcelles expérimentales existantes sera primordiale pour capitaliser de la donnée. Les parcelles existantes qui pourraient être étudiées sont :

- Parcelles expérimentales de Patrick FONTAINE
- Parcelles expérimentales de Samuel CONSTANTY
- 1 expérimentation sur concession ONF en lien avec Pro-Vanille
- 1 parcelle en friche à intégrer dans le réseau Agroforesterie ARMEFLHOR

- **Capitalisation des données sur nouvelles parcelles pilotes à créer**

Il serait également très intéressant de mettre en place des parcelles pilotes en agroforesterie sur les cultures suivantes :

- Arbres fruitiers
- Vanille
- Palmiste
- Curcuma
- Cacao
- PAPAM
- Cultures vivrières tubercules (songes, patate, manioc, cambar), bananes.

Ces parcelles pourraient être créées dans les exploitations d'agriculteurs volontaires, ou bien sur des zones envahies en périphérie de la forêt de Mare Longue et nettoyées lors des actions de lutte, ce qui permettrait d'endiguer le retour des EEE et d'éviter l'ouverture d'autres milieux forestiers.

- **Besoin en connaissances, formations et diffusion**

Les parcelles expérimentales seraient les supports à des formations sur l'agroécologie et l'agroforesterie. Par ailleurs, un bilan des cultures agroforestières déjà actives serait réalisé (culture vanille en concession ONF). Enfin, un bilan de capitalisation des données technico-économiques obtenues à l'issue de l'expérimentation sur parcelles pilotes serait réalisé et diffusé non seulement à l'échelle de Saint Philippe mais aussi à l'échelle de la Réunion, sous réserve de conditions climatiques similaires.

Projets existants en lien avec cette action

- Projet ARMEFLHOR / Parc national en cours de lancement (en attente de financement).
- Parcelles de Patrick Fontaine et de Samuel Constanty
- Action Pro-vanille diversification parcelles vanille (papam, autre ...)

Partenaires participants à cette action et leur contribution

Structure	Personne référente	Contribution à cette action (Rôle, tâches)	Moyens alloués par structure (ETP, €)
Asso agriculteurs ou GIEE (une fois créée)		Co-pilote de l'action	
Parc national		Co-pilote de l'action Animation de l'action jusqu'à la reprise en main par le GIEE créé avec les agriculteurs de Mare Longue	
ARMEFLHOR		Expertise, formation	
Chambre agriculture		Accompagnement technique et financier	
Latitude fruitière, Jardin des Parfums et des Epices	Samuel CONSTANCY, Patrick FONTAINE	Expertise, suivi des parcelles existantes	

Planning pour la réalisation de l'action

Durée estimée de l'action :	10 ans
Temporalité prévue (Dates) :	2021 : Etat des lieux de l'existant et regroupement des agriculteurs intéressés 2022 : Création du GIEE et montage du projet 2023 : Création de nouvelles parcelles pilotes 2029 : Rédaction et diffusion du rapport technico-commercial

Objectif de l'action

Objectif chiffré et daté	D'ici 2030, au moins 3 nouvelles parcelles pilotes ont été créées et étudiées. L'étude des différentes parcelles en agroforesterie a permis la rédaction et la diffusion d'un rapport technico-commercial sur les cultures alternatives déployées.
---------------------------------	--

Indicateurs de suivi de l'action (en cohérence avec l'objectif)

Indicateur 1	Nombre de parcelles étudiées, dont nombre de nouvelles parcelles pilotes créées
Indicateur 2	Nombre d'agriculteurs participants à l'expérimentation et formés à l'agroforesterie
Indicateur 3	Rédaction et diffusion du rapport technico-commercial